

JE SUIS UN SIMPLE CITOYEN, POURQUOI INVESTIR ?

Ce projet vous donne l'occasion d'investir dans un projet

DURABLE



LOCAL

CONCRET



RENTABLE

PARTICIPATIF



COMMENT PRENDRE CONTACT POUR AVOIR PLUS D'INFORMATION ?



Site : actte.fr

Mail : heracles@actte.fr



Réalisation :
prévue au **printemps 2022**



Puissance :
355 kWc



Énergie produite :
500 MWh soit la consommation
de 340 personnes



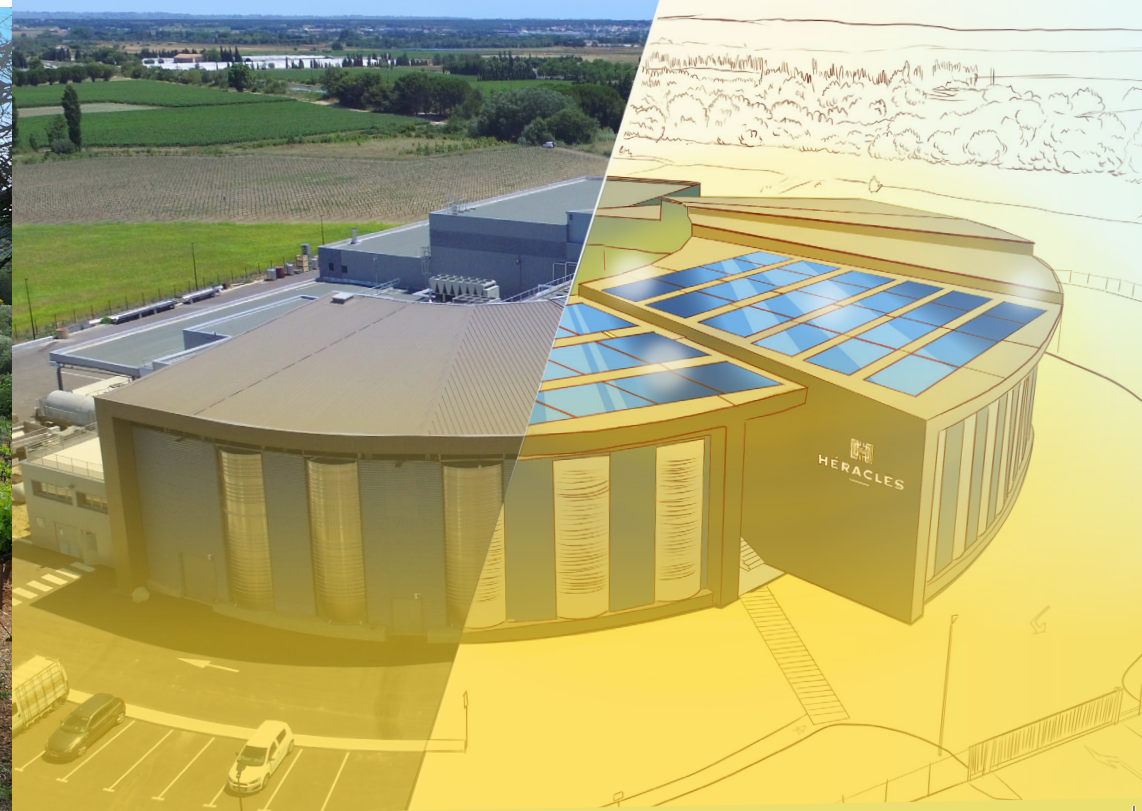
Superficie :
2 000 m² environ

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement par Pure Impression,
imprimeur eco-responsable - Ne pas jeter sur la voie publique - Graphisme &
illustration : contact@messak.com / [photos @CaveHeracles](https://www.instagram.com/photos/CaveHeracles)



PRENEZ PART À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

EN INVESTISSANT DANS UNE INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES SUR LA TOITURE DE LA CAVE HÉRACLÈS !



HÉRACLÈS, C'EST QUOI ?

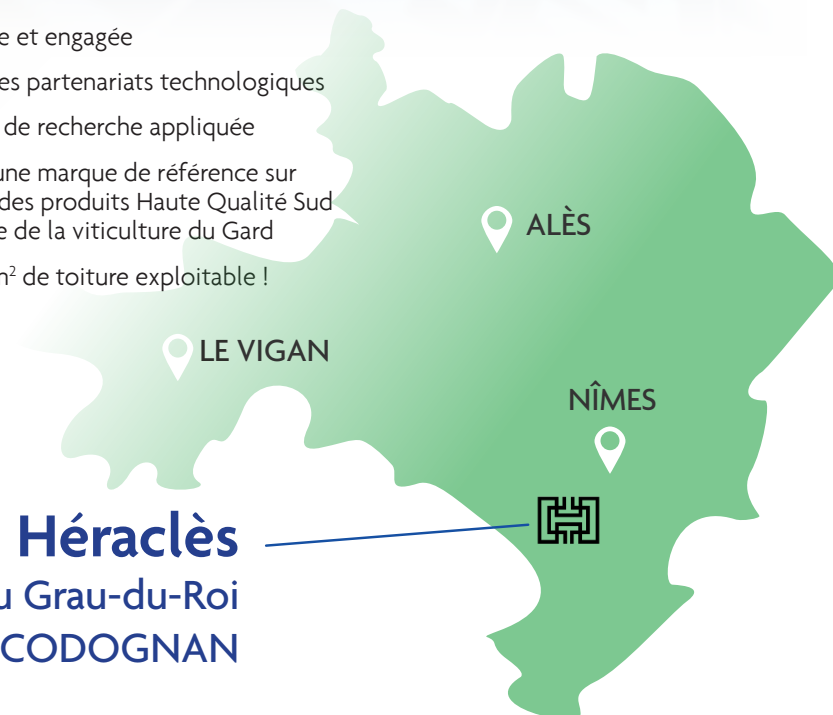
LE TEMPLE DU BIO

Situé à Codognan, dans le Gard, HÉRACLÈS est engagé dans la production bio depuis 1994. Avec 1100 ha, son vignoble constitue le plus vaste vignoble bio en France ! Il est en particulier réparti sur la zone minérale de la source Perrier et sur le territoire de la nappe de la Vistrenque.

HÉRACLÈS, C'EST :

- Une coopérative dynamique et engagée
- Une cave innovante, avec des partenariats technologiques
- Un site hébergeant un pôle de recherche appliquée
- Des produits qualitatifs et une marque de référence sur le BIO, porteurs de l'image des produits Haute Qualité Sud de France et des savoir-faire de la viticulture du Gard
- Et un bâtiment avec 2000 m² de toiture exploitable !

Cave Héraclès
695, route du Grau-du-Roi
30920 CODOGNAN



POURQUOI HÉRACLÈS ET ACTTE ?

HÉRACLÈS promeut des valeurs d'excellence, de préservation de la biodiversité et incarne un coopératif durable sur un modèle de gestion participative ainsi qu'une logique de circuit court.

Valeurs qui rejoignent celles de la structure ACTTE «accélérateur citoyen pour un territoire en transition écologique», qui accompagne les projets situés dans le Gard dans leur projet d'énergie renouvelable.

L'association de ces 2 entités vertueuses constituait une évidence.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le projet repose sur un cercle vertueux de compétences et a besoin de vous !

La coopérative loue sa toiture à ACTTE qui va :

- Lancer un investissement citoyen et en assumer la responsabilité financière et administrative
- Coordonner la pose de panneaux solaires et leurs raccordements
- Vendre la production électrique à Enercoop
- Assurer la maintenance de l'équipement

Ce processus a d'ores et déjà été testé et approuvé avec la mise en place du parc photovoltaïque d'Aubais qui rassemble 273 citoyens investisseurs et qui a été inauguré en 2018. Ce parc situé également dans le Gard a été initié par l'association Les Survoltés, à l'origine de la création d'ACTTE dont le but est d'essaimer ce type de projet.

